



Programme RénoRégion

Formulaire d'inscription 2016-2017

Critères d'admissibilité

Être propriétaire occupant ;

L'immeuble n'est pas la propriété d'une société en nom collectif, d'une société en commandite ou d'une personne morale.

Ne pas avoir bénéficié du programme RénoVillage au cours des dix années précédentes et du programme réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

L'aide financière est modulée en fonction du revenu du ménage. L'écart entre le revenu du ménage et le NRA détermine le taux d'aide. Voir les tableaux au verso.

La valeur uniformisée des bâtiments (résidence, garage, remise, etc.) ne doit pas dépasser 100 000 \$ en excluant le terrain. Cette valeur est établie à partir du compte de taxes municipales pour l'année civile précédent l'année de la programmation budgétaire.

La maison doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures.

Les travaux devront être exécutés par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec ainsi qu'un numéro de TVQ.

Territoire admissible

Les municipalités de moins de 15 000 habitants.

Pour les municipalités de 15 000 habitants et plus, la partie de territoire non desservie par des réseaux d'aqueduc et d'égout, et celle qui n'est desservie que par un seul de ces services.

Travaux admissibles

Les travaux admissibles doivent être nécessaires pour assurer la sécurité des occupants du logement et/ou pour corriger une déficience majeure telle :

- | | | |
|-------------------|---------------|---------------------|
| • Murs extérieurs | Structure | Plomberie |
| • Ouvertures | La toiture | Chauffage |
| • Saillies | L'électricité | Isolation Thermique |

L'aide maximale est de 12 000\$ selon les travaux.

Travaux non admissibles

Piscine, garage, armoires, agrandissement, transformation, entretien (peinture, revêtement de plancher), la partie d'un bâtiment incendié, foyer, aménagement paysager, etc.

Travaux obligatoires

Déficience majeure visant la sécurité des occupants du logement (sécurité incendie).

Identification du requérant

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de Téléphone : () _____

Taux d'aide selon le tableau au verso : _____ %

Nombre de personnes occupant la résidence :

Moins de 18 ans + Plus de 18 ans. = Total

_____ + _____ = _____

Note: Le propriétaire doit contribuer financièrement au coût des travaux.

Signature :

PROPRIÉTAIRE

DATE

Documents obligatoires

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Copie lisible du compte de taxes municipales de 2015 |
| <input type="checkbox"/> | Copie lisible de l'avis de cotisation fédéral 2015 de toutes les personnes occupant la résidence |
| <input type="checkbox"/> | Vous pouvez vous procurer l'avis de cotisation ou l'imprimé de l'option "C" à Revenu Canada au 1-800-959-7383 |
| <input type="checkbox"/> | Copie complète et lisible du rapport d'impôt fédéral 2015 de toutes personnes occupant la résidence. |
| | États des revenus et dépenses pour les travailleurs autonomes, s'il y a lieu. |

RESPONSABLE DE LA MUNICIPALITÉ _____

MUNICIPALITÉ DE : _____ DATE : _____

NOTE : Nous traiterons seulement les formulaires complétés et accompagnés des documents requis.

Niveau de revenu applicable (NRA) en fonction des plafonds de revenus déterminant les besoins impérieux (PRBI) - août 2016

Region administrative	NRA couple ou 1 pers	NRA 2-3 pers sauf couple	NRA 4-5 pers	NRA 6 pers et plus
Abitibi-Témiscamingue	23 500 \$	29 000 \$	32 500 \$	37 000 \$
Nord-du-Québec	21 000 \$	26 000 \$	29 000 \$	32 000 \$

Programme RénoRégion

TABLE D'AIDE*

Revenu du ménage (\$)		Taux d'aide (%)
Égal ou sous le NRA		95
ÉCART AU-DESSUS DES NRA	1 à 250	94
	251 à 500	93
	501 à 750	92
	751 à 1 000	91
	1 001 à 1 250	90
	1 251 à 1 500	88
	1 501 à 1 750	86
	1 751 à 2 000	84
	2 001 à 2 250	82
	2 251 à 2 500	80
	2 501 à 2 750	78
	2 751 à 3 000	76
	3 001 à 3 250	74
	3 251 à 3 500	72
	3 501 à 3 750	70
	3 751 à 4 000	68
	4 001 à 4 250	66
	4 251 à 4 500	64
	4 501 à 4 750	62
	4 751 à 5 000	60
	5 001 à 5 250	58
	5 251 à 5 500	56
	5 501 à 5 750	54
	5 751 à 6 000	52
	6 001 à 6 250	50
	6 251 à 6 500	48
6 501 à 6 750	46	
6 751 à 7 000	44	
7 001 à 7 250	42	
7 251 à 7 500	40	
7 501 à 7 750	38	
7 751 à 8 000	36	
8 001 à 8 250	34	
8 251 à 8 500	32	
8 501 à 8 750	30	
8 751 à 9 000	28	
9 001 à 9 250	26	
9 251 à 9 500	24	
9 501 à 9 750	22	
9 751 à 10 000	20	
10 001 et plus	0	